

Séance ordinaire
Tenue le 2 juin 2025
à 19 h 30 à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer
	Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette
	Grégoire Girard
	Jean Simard
	Claude Paquet

Est également présente :
Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1

Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2

Adoption des procès-verbaux
- 2.1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025
- 3

Lecture et adoption des comptes du mois
- 3.1

Adoption de la liste des dépenses du 1er mai 2025 au 31 mai 2025 au montant de 123 837.29\$
- 4

Lecture de la correspondance
- 4.1

Demande d'aide financière de l'association des résidents du km 97
- 4.2

Demande d'aide financière de la fédération des clubs du Bras-Débarrassé
- 4.3

Demande d'aide sous forme de service de l'association du Lac-des-Cèdres
- 4.4

Demande d'aide financière de l'AVTNOL
- 4.5

Demande d'aide financière de 250\$ pour l'activité Tissons des liens
- 4.6

Demande d'un citoyen pour l'ajout d'un dos d'âne devant le 137 chemin du Camp d'Accueil
- 4.7

Demande de don et invitation au tournoi de golf de la Fondation de l'hôpital de La Baie
- 5

Administration
- 5.1

Approbation d'une dépense de 4 228\$ plus les taxes applicables, pour l'acquisition de matériel informatique
- 5.2

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et une compensation pour le prolongement de la ligne électrique dans le secteur du Lac-Edgar
- 6

Travaux publics
- 6.1

Approbation d'une dépense de 4 500\$ plus les taxes applicables, pour l'octroi d'un contrat de nettoyage des rues
- 6.2

Réception d'une subvention de 30 000\$ provenant de l'enveloppe TPI de la MRC du Fjord-du-Saguenay et approbation d'une dépense de 33 500\$ pour des travaux de rechargement entre les km 1 à 6 du chemin d'accès de la Zec Brébeuf.
- 6.3

Réception de la subvention de 55 498\$ provenant du programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien et autorisation d'une dépense de 20 000\$ pour des travaux d'amélioration sur le chemin Alexis-Simard
- 7

Hygiène du milieu
- 8

Urbanisme
- 8.1

Adoption du projet PPCMOI-2025-01
- 9

Sécurité publique
- 10

Loisirs culture et vie communautaire
- 10.1

Embauche de madame Lise Barbeau et de madame Sabrina Tremblay pour les postes de gérante et de commis au camping du Camp d'accueil pour la saison estivale 2025.
- 10.2

Approbation des dépenses pour les activités de la soirée reconnaissance des bénévoles et de nettoyages des fossés
- 10.3

Formation d'un comité dans le programme visant la requalification des lieux de culte
- 10.4

Autorisation de dépenses totalisant 26 845.94 \$ pour le projet de sécurisation des sentiers
- 11

Rapport des comités et informations
- 12

Affaires diverses
- 13

Période de questions
- 14

Levée de l'assemblée

	1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution # 96-06-2025 Ouverture de la séance à:19:30 Il est proposé par:L Appuyé par:Samuel Choquette Que l'ordre du jour soit accepté tel que présentéClaude Paquet
96-06-2025	
	2 Adoption des procès-verbaux 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 Résolution # 97-06-2025 Le procès-verbal de la séance du 5 mai 2025 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance. Il est proposé par:Janic Gagnon Appuyé par:Grégoire Girard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 soit accepté tel que présenté.
97-06-2025	

	3 Lecture et adoption des comptes du mois 3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1er mai 2025 au 31 mai 2025 au montant de 123 837.29\$ Résolution # 98-06-2025 Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu’un journal des factures à payer en spécifiant les objets pour lesquels les dépenses ont été faites : Considérant que, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil; Il est proposé par: Claude Paquet Appuyé par : Janic Gagnon Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du conseil Que le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1er au 31 mai 2025 Pour un montant total de 123 837.29 \$	98-06-2025
	4 Lecture de la correspondance 4.1 Demande d'aide financière de l'association des résidents du km 97 Résolution # 99-06-2025 Considérant la demande d'aide financière reçue de l'association des résidents du km 97 pour le nivelage du chemin Louis-Joseph-Tremblay; Considérant que l'association des résidents du km 97 est un organisme sans but lucratif légalement constitué; Considérant que ce chemin public, non entretenu par la municipalité, est un accès au territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens et que le conseil juge pertinent d'accorder une aide financière ; Pour ces motifs, Il est proposé par: Janic Gagnon Appuyé par: Claude Paquet Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. D'accorder un montant de 500 \$ à l'association des résidents du km 97 pour le nivelage du chemin Louis-Joseph-Tremblay.	99-06-2025
	4.2 Demande d'aide financière de la fédération des clubs du Bras-Débarrassé Résolution # 100-06-2025 Considérant la demande d'aide financière reçue de la Fédération des clubs du Bras-Débarrassé pour l'entretien du chemin du Bras-débarrassé; Considérant que la Fédération des clubs du Bras-Débarrassé est un organisme sans but lucratif légalement constitué; Considérant que ce chemin public, non entretenu par la municipalité, est un accès au territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens et que le conseil juge pertinent d'accorder une aide financière ; Pour ces motifs, Il est proposé par: Janic Gagnon Appuyé par: Claude Paquet Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. D'accorder un montant de 500 \$ à la Fédération des clubs du Bras-Débarrassé pour l'entretien du chemin du Bras-débarrassé.	100-06-2025
	4.3 Demande d'aide sous forme de service de l'association du Lac-des-Cèdres Résolution # 101-06-2025 Considérant la demande d'aide, sous forme de main-d'œuvre, reçue de l'association du Lac des Cèdres pour l'entretien du chemin du Lac-des-Cèdres; Considérant que l'association du Lac-des-Cèdres est un organisme sans but lucratif légalement constitué; Considérant que les ressources en main-d'œuvre de la municipalité sont limitées et que la charge de travail, déjà très grande en période printanière, est accentuée par l'absence d'un employé; Considérant que ce chemin public, non entretenu par la municipalité, est un accès au territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens et que le conseil juge pertinent d'accorder une aide financière ; Pour ces motifs, Il est proposé par: Janic Gagnon Appuyé par: Claude Paquet Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. De décliner la demande d'aide sous forme de main-d'œuvre et d'accorder un montant de 500 \$ à l'association du Lac des Cèdres pour l'entretien du chemin du Lac-des-Cèdres.	101-06-2025
	4.4 Demande d'aide financière de l'AVTNOL Résolution # 102-06-2025 Considérant la demande d'aide financière reçue de l'AVTNOL pour l'entretien du chemin de la Zec Brébeuf; Considérant que ce chemin public non entretenu est un accès au territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens ; Considérant la somme provenant de l'enveloppe TPI de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui sera investi sur une portion de ce chemin; Pour ces motifs, Il est proposé par: Samuel Choquette Appuyé par: Jean Simard Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. De décliner la demande d'aide financière pour le nivelage du chemin pour l'année 2025	102-06-2025

103-06-2025	4.5 Demande d'aide financière de 250\$ pour l'activité Tissons des liens Résolution # 103-06-2025 Considérant que la municipalité de Ferland-et-Boilleau reconnaît l’importance de lutter contre l’isolement social des aînés et d’encourager leur participation active à la vie communautaire ; Considérant que la journée "Tissons des liens", organisée pour une cinquième édition, aura lieu le vendredi 12 septembre 2025 au Centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité et regroupera des aînés de six localités du Bas-Saguenay, incluant ceux de Ferland-et-Boilleau ; Considérant que cette activité, gratuite pour les participants, contribue directement aux objectifs du programme municipalité amie des aînés (MADA) ; Considérant que les éditions précédentes ont connu un franc succès, avec 18 participants provenant de Ferland-et-Boilleau, en 2023, et que l’événement s’inscrit désormais comme un rendez-vous biennal important pour les aînés du secteur ; Pour ces motifs, Il est proposé par: Grégoire Girard Appuyé par : Caroline Chayer Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. D'accorder un soutien financier de 250\$ à l’organisation de la journée "Tissons des liens" 2025 ;
104-06-2025	4.6 Demande d'un citoyen pour l'ajout d'un dos d'âne devant le 137 chemin du Camp d'Accueil Résolution #104-06-2025 Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau a reçu une demande d’un citoyen concernant l’installation d’un dos d’âne devant le 137, chemin du Camp d’Accueil, dans le but de réduire la vitesse de certains véhicules dans ce secteur; Considérant que la sécurité des résidents, des piétons et des usagers du chemin constitue une priorité pour le conseil municipal; Considérant la nécessité de prise de vitesse pour les véhicules remorquant une roulotte en approche de la montée, Considérant que la présence d'un ralentisseur dans ce contexte pourrait contribuer à endommager les véhicules ou le chemin; Pour ces motifs, Il est proposé par: Jean Simard Appuyé par: Samuel Choquette Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. De refuser la demande d'installation d’un ralentisseur de type dos d’âne, devant le 137, chemin du Camp d’Accueil; Que madame Nancy Girard transmette la réponse du conseil au citoyen ainsi que les raisons la justifiant.
105-06-2025	4.7 Demande de don et invitation au tournoi de golf de la Fondation de l’hôpital de La Baie Résolution # 105-06-2025 Autorisant un don à la Fondation de l'hôpital de La Baie Considérant que la Fondation de l’hôpital de La Baie organise son tournoi de golf annuel et que cet événement est sa principale activité de financement; Considérant que les dons récoltés par la fondation de l’hôpital de La Baie sont redistribués à l’hôpital, les CLSC et les CHSLD de tout le territoire de La Baie; Pour ces motifs, Il est proposé par: Jean Simard Appuyé par: Janic Gagnon Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. D'octroyer un montant de 100\$ à la Fondation de l'hôpital de la Baie
106-06-2025	5 Administration 5.1 Approbation d'une dépense de 4 228\$ plus les taxes applicables, pour l'acquisition de matériel informatique Résolution # 106-06-2025 Considérant que la MRC du Fjord-du-Saguenay travaille actuellement à la mise en place d’un service en informatique afin d’offrir aux municipalités membres un soutien technique structuré et une sécurité accrue en matière de données informatiques; Considérant que, à compter du 14 octobre 2025, le système d’exploitation Windows 10 ne sera plus pris en charge par Microsoft, ce qui implique la fin des mises à jour de sécurité et un risque accru pour les données et systèmes informatiques municipaux; Considérant que certains des ordinateurs municipaux, actuellement en service, ne sont pas compatibles avec Windows 11 et qu'ils doivent être remplacés; Considérant que le service d'informatique de la MRC du Fjord-du-Saguenay a émis des recommandations pour le remplacement d'ordinateurs incompatibles avec Windows 11 Considérant que des soumissions conformes ont été reçues pour l’achat de trois ordinateurs et que celle présentée par le cybernaute est plus avantageuse: Pour ces motifs Il est proposé par: Caroline Chayer Appuyé par : Grégoire Girard Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du Conseil. D'autoriser l’acquisition de trois ordinateurs auprès du fournisseur Le Cybernaute, pour un montant de 4 228,20 \$ plus taxes applicables; Et que le montant nécessaire à cet achat soit imputé au fonds général de fonctionnement 5.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et une compensation pour le prolongement de la ligne électrique dans le secteur du Lac-Edgar Est donné par : Claude Paquet Que le règlement #244-2025 décrétant une dépense et une compensation pour le prolongement de la ligne électrique dans le secteur du Lac-Edgar pour le sera adopté lors d’une séance ultérieure du conseil municipal. Le projet de règlement, présenté en annexe, est déposé séance tenante et est disponible pour consultation, au bureau municipal, sur les heures d’ouverture.

	6	Travaux publics
107-06-2025	6.1	Approbation d'une dépense de 4 500\$ plus les taxes applicables, pour l'octroi d'un contrat de nettoyage des rues Résolution # 107-06-2025 Considérant l'accumulation de sable qui a lieu au cours de la période hivernale sur les routes; Considérant qu'il y a lieu annuellement de procéder à un nettoyage des rues; Considérant que l'offre de service de l'entreprise Signalisation Inter-Lignes au montant de 4500\$, plus les taxes applicables est la plus avantageuse; Pour ces motifs Il est proposé par: Claude Paquet Appuyé par : Samuel Choquette Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. D'accepter l'offre de service de l'entreprise Signalisation Inter-Lignes au montant de 4500\$, plus les taxes applicables, pour le nettoyage des rues et d'affecter la dépense au fonds général de fonctionnement.
108-06-2025	6.2	Réception d'une subvention de 30 000\$ provenant de l'enveloppe TPI de la MRC du Fjord-du-Saguenay et approbation d'une dépense de 33 500\$ pour des travaux de rechargement entre les km 1 à 6 du chemin d'accès de la Zec Brébeuf. Résolution # 108-06-2025 Considérant que la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme TPI (territoires publics intramunicipalisés) de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour des travaux de rechargement du chemin d'accès de la ZEC Brébeuf ; Considérant que la MRC du Fjord-du-Saguenay a accordé à la Municipalité une subvention de 30 000 \$ pour la réalisation de ces travaux, en provenance de l'enveloppe TPI ; Considérant que les travaux projetés concernent le rechargement de certaines portions du chemin entre les kilomètres 1 et 6 du chemin d'accès de la ZEC Brébeuf ; Considérant que le coût total estimé des travaux s'élève à 33 500 \$; Pour ces motifs Il est proposé par: Caroline Chayer Appuyé par: Jean Simard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. D'accepter la subvention de 30 000 \$ octroyée par la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du programme TPI pour la réalisation de travaux de rechargement sur le chemin d'accès de la ZEC Brébeuf (entre les km 1 à 6) ; D'autoriser une dépense de 33 500 \$ pour la réalisation desdits travaux, dont 3 500 \$ de mise de fonds, provenant du fonds de fonctionnement général; D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.
109-06-2025	6.3	Réception de la subvention de 55 498\$ provenant du programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien et autorisation d'une dépense de 20 000\$ pour des travaux d'amélioration sur le chemin Alexis-Simard Résolution # 109-06-2025 Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau a reçu une subvention de 55 498 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien (PAVL - Entretien); Considérant qu'en vertu des modalités du programme, les deux tiers du montant de l'aide doivent être consacrés à des travaux d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissement admissibles dont l'usage est destiné à l'entretien d'été; Considérant que l'état du chemin Alexis-Simard est dégradé et nécessite une intervention sur un tronçon d'environ 200 mètres situé environ au km 1.5; Pour ces motifs Il est proposé par: Grégoire Girard Appuyé par: Jean Simard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. D'accepter la subvention de 55 498 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien; D'autoriser la dépense de 20 000 \$ pour l'exécution de travaux sur le chemin Alexis-Simard, sur le tronçon situé aux environs du km 1,5; D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.
	7	Hygiène du milieu
	8	Urbanisme
PPCMOI-2025-01-3	8.1	Adoption du projet PPCMOI-2025-01 Résolution # PPCMOI-2025-01-3 Considérant le second projet de résolution # PPCMOI 2025-01-2 adopté par le conseil municipal de Ferland-et-Boilleau lors de la réunion publique du 5 mai 2025 ; Considérant l'avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire; Considérant le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter déclarant qu'aucune demande n'a été reçue; Pour ces motifs Il est proposé par: Jean Simard Appuyé par: Claude Paquet Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. Que le conseil adopte, en vertu du règlement 229-2024, le PPCMOI- 2025-01, ajoutant l'usage de villégiature au cadastre C19PLCN et autorisant la réduction de la superficie et de la profondeur du terrain, tel que présenté; Que toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente résolution s'applique; Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour approbation.
	9	Sécurité publique

10	Loisirs culture et vie communautaire
10.1	Embauche de madame Lise Barbeau et de madame Sabrina Tremblay pour les postes de gérante et de commis au camping du Camp d'accueil pour la saison estivale 2025. Résolution # 110-06-2025 Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau souhaite offrir un service adéquat et sécuritaire au camping du Camp d'accueil durant la saison estivale 2025 ; Considérant que les postes de gérante et de commis de camping doivent être pourvus pour assurer le bon fonctionnement des opérations et l'accueil des visiteurs ; Considérant que madame Lise Barbeau et madame Sabrina Tremblay ont manifesté leur intérêt et possèdent les qualifications requises pour occuper lesdits postes ; Pour ces motifs, Il est proposé par: Caroline Chayer Appuyé par : Janic Gagnon Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil; D'autoriser l'embauche de madame Lise Barbeau à titre de gérante du Camp d'accueil pour la saison estivale 2025 ; D'autoriser également à l'embauche de madame Sabrina Tremblay à titre de commis de camping pour la même période ; D'autoriser madame Nancy Girard à signer les contrats de travail à durée déterminée pour les deux employées, au nom de la municipalité.
110-06-2025	
10.2	Approbation des dépenses pour les activités de la soirée reconnaissance des bénévoles et de nettoyages des fossés Résolution # 111-06-2025 Considérant la résolution # 21-01-2025 du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau autorisant une demande d'aide financière de 13 770 \$ dans l'enveloppe PSPS pour un regroupement d'activités annuelles; Considérant que le nettoyage des fossés 2025 s'est déroulé le dimanche 4 mai 2025; Considérant que la Semaine des bénévoles 2025 s'est déroulée du 27 avril au 3 mai 2025; Considérant que le coût total de nettoyages des fossés s'élève à 541.04 \$, que la mise de fonds municipale a été de 54.10\$, et que la somme de 486.94\$ provient de l'enveloppe PSPS; Considérant que le coût total de la semaine des bénévoles s'élève à 859.52 \$, que la mise de fonds municipale a été de 163.33\$, et que la somme de 696.19\$ provient de l'enveloppe PSPS; Pour ces motifs, Il est proposé par: Claude Paquet Appuyé par : Grégoire Girard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. D'approuver les dépenses, engagées pour les activités de la Semaine des bénévoles 2025 et le nettoyage de fossés, telles que présentées dans les rapports de dépenses présentés au conseil; D'autoriser, madame la directrice générale, Nancy Girard, à procéder au paiement des factures associées à ces dépenses; Et d'inviter les membres de la communauté à participer aux prochaines éditions de la Semaine des bénévoles et à l'activité de nettoyages de fossés.
111-06-2025	
10.3	Formation d'un comité dans le programme visant la requalification des lieux de culte Résolution # 112-06-2025 Considérant qu'une fusion est survenue entre la fabrique St-Gabriel-de-Ferland et la Fabrique St-Alexis de la Baie; Considérant que la formation d'un comité est requise afin d'entreprendre une démarche de réflexion sur la requalification de l'église St-Gabriel; Considérant que la MRC du Fjord-du-Saguenay offre un accompagnement aux communautés désirant se prévaloir du «Programme visant la requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux» offert par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CDRQ) Considérant que la participation de la municipalité est essentielle pour le bon déroulement de la démarche; Pour ces motifs, Il est proposé par: Claude Paquet Appuyé par: Jean Simard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. De désigner mesdames les conseillères Caroline Chayer et Janic Gagnon pour représenter le conseil municipal au comité de réflexion sur la requalification des lieux de cultes; De prendre note que le comité sera également composé d'un représentant de la MRC, de monsieur Fernando Lavoie et monsieur Rémi Lavoie, tous eux représentant la communauté chrétienne, de Madame Annick Simard et madame Nancy Girard, toutes deux à l'emploi de la municipalité. Que mesdames Gagnon et Chayer feront rapport au conseil de l'avancement des travaux du comité, dont la première rencontre aura lieu en juin 2025.
112-06-2025	
10.4	Autorisation de dépenses totalisant 26 845.94 \$ pour le projet de sécurisation des sentiers Résolution # 113-06-2025 Considérant l'aide financière de 21 475.74 \$ obtenu de l'enveloppe Signature Innovation de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay pour la sécurisation des sentiers; Considérant que le projet, au montant de 22 173.36 \$, consiste à aménager une barrière de sécurité sur un belvédère rocheux et à ajouter des toilettes sèches à l'entrée des sentiers Considérant l'offre de service de la coopérative Roches et Racines, pour l'installation de la barrière de sécurité, pour la somme de 14 270 \$, plus les taxes applicables; Pour ces motifs, Il est proposé par: Samuel Choquette Appuyé par : Grégoire Girard Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil. Que le conseil autorise les dépenses totalisant 22 173.36 \$, pour l'installation d'une toilette sèche et l'installation d'une barrière de sécurité selon la proposition; D'octroyer le contrat à la coopérative Roches et Racines, pour l'installation de la barrière de sécurité, conformément au devis, pour la somme de 14 270.00 \$ plus les taxes applicables; D'autoriser madame Nancy Girard à signer les documents requis pour le déroulement du projet.
113-06-2025	

- 11 **Rapport des comités et informations**
- 12 **Affaires diverses**
- 13 **Période de questions**
- 14 **Levée de l'assemblée**

Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,
19:48

114-06-2025
Il est proposé par: Janic Gagnon
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
Que la séance soit levée

Hervé Simard, Maire

Nancy Girard, greffière-trésorière et directrice générale